



**VAL D'YERRES
VAL DE SEINE**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Brunoy, le 12 FEV. 2023

Service Développement Economique
N/Réf. : LB/SSa/AV/RG/CDM-L2022-11-
Affaire suivie par Romain GOYAT
☎ 01.69.83.40.70
rgoyat@vvyvs.fr

Mesdames et Messieurs les Maires de la
Communauté d'Agglomération Val d'Yerres
Val de Seine

Objet : Stratégie Opérationnelle de Développement Economique (SODE) - Relevé de décisions

Mesdames et Messieurs les Maires, cher(e) collègue,

Lors du bureau communautaire du 28 octobre dernier, vous avez pris connaissance et validé les premières orientations de la Stratégie Opérationnelle de Développement Economique (SODE) de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine.

Elaborée avec l'appui du cabinet Synopter, cette stratégie fixe un cap ambitieux pour le territoire dans une approche pragmatique et transversale structurée sur deux axes.

Le premier concerne la dynamisation de l'économie résidentielle (commerces, services, sphère touristique...) avec l'objectif d'intensifier les usages pour augmenter la création de richesse. Il s'agit ici principalement de renforcer les actions de dynamisation de nos centres-villes et d'impulser des projets transversaux contribuant à la notoriété du territoire.

Dans cette perspective, un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) visant à régénérer des lieux structurants (immobilier ou foncier) sera engagé courant 2023. Sur ce sujet, nous aurons le plaisir d'aller à la rencontre des élus de la Communauté d'agglomération de Pornic Pays de Retz (Loire-Atlantique) qui développe une approche similaire en matière de foncier économique, le 14 février prochain.

Le deuxième axe concerne le renforcement de l'écosystème productif local, pour maintenir et développer les activités de production sur le territoire. Sur ce sujet, il a été porté à votre connaissance l'enjeu que revêt le transfert des Zones d'Activités Economiques (ZAE) d'intérêt stratégique à la CA Val d'Yerres Val de Seine, étape préalable à des actions de redynamisation au sein de ces espaces.

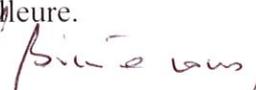
A ce titre, le lancement dès 2023 d'une étude d'opportunité technique et financière relative à l'éventuel transfert à l'agglomération des zones d'activités « Bac d'Ablon » à Montgeron, « Montalbot » à Vigneux-sur-Seine, « La Forêt » à Epinay-sous-Sénart, « Mainville » à Draveil, « Plaine Haute » à Crosne et « Val d'Yerres 2 » à Boussy-Saint-Antoine / Quincy-sous-Sénart a été acté.

De manière concomitante, l'agglomération pourra engager dès l'année prochaine au sein de ces espaces **des actions visant à favoriser les synergies inter-entreprises** dans un certain nombre de champs tels que l'économie circulaire, la décarbonation des activités, l'accès à des énergies alternatives ou encore la mutualisation d'équipements ou de locaux...

Par ailleurs, il a été également acté le lancement d'actions plus conséquentes de requalification sur les secteurs du « Grand Valdoly » (Montgeron et Vigneux-sur-Seine) et de Val d'Yerres 2 (Boussy-Saint-Antoine et Quincy-sous-Sénart), considérés comme des polarités structurantes de notre territoire.

Vous trouverez sous ce pli un support de synthèse de la Stratégie Opérationnelle de Développement Economique de la Communauté d'agglomération dont je vous invite à prendre connaissance. Nous vous saurions gré de bien vouloir nous confirmer que l'ensemble des orientations stratégiques et des actions qui vous sont proposées n'appellent pas de remarques de votre part.

Restant à votre écoute, nous vous prions de croire, chers collègues, à l'assurance de notre considération la meilleure.

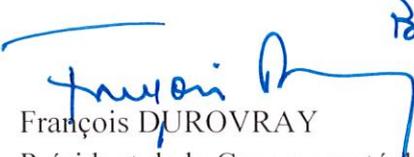

Bruno GALLIER

Vice-Président

De la Communauté d'Agglomération

Val d'Yerres Val de Seine

Maire de Brunoy


François DUROVRAY

Président de la Communauté d'Agglomération

Val d'Yerres Val de Seine

Président du Département de l'Essonne